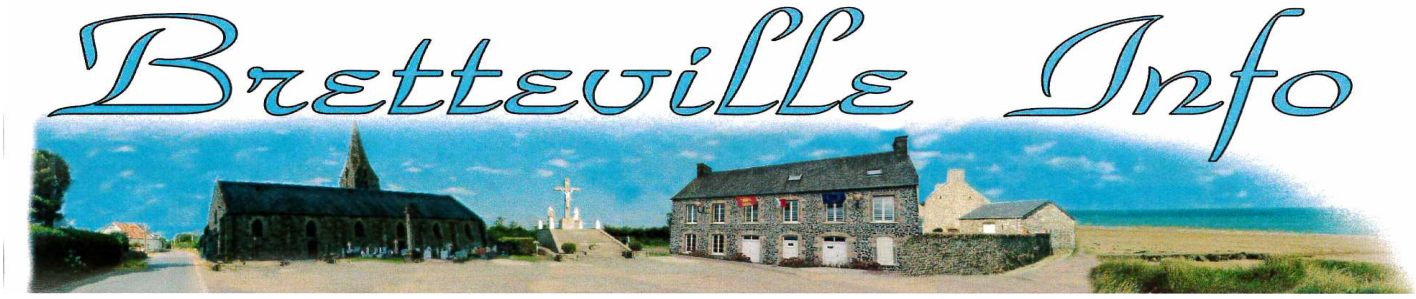

BRETTEVILLE-SUR-AY – BULLETIN MUNICIPAL – DEUXIEME SEMESTRE 2018

EDITO 2018

Notre fil directeur en terme d'attractivité de notre territoire prend appui sur plusieurs aspects structurants ; la qualité de l'eau, la protection du cordon dunaire, l'effacement des réseaux électriques et l'accès à internet pour tous dans l'objectif de valoriser les atouts de notre commune.

Bien conscients des contraintes et des difficultés engendrées au quotidien par les travaux d'assainissement collectif, nous tenons à saluer votre compréhension et votre contribution à la réussite de ce projet majeur.

Nos associations seront au rendez-vous de l'été avec un programme riche, équilibré et une innovation : la journée du sport.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances dans un environnement naturel très apprécié et de grande qualité et apportons notre soutien et nos encouragements à tous les professionnels de la terre et de la mer.

Ensemble veillons à la propreté de notre commune et tout particulièrement au respect des consignes d'utilisation des points de tri sélectif.

Le Maire et ses conseillers

EN BREF

- installation d'un distributeur de pain le 6 mars 2018
- visite de Monsieur le Sous-Préfet le 19 mars 2018
- réunion publique MiMo le 15 mai 2018
- permanence d'information sur le haut débit avec le prestataire Ozone le 30 mai 2018
- réunion branchements particuliers assainissement le 12 juin 2018
- accueil d'un groupe d'élèves du collège Etenclin de La Haye du 18 au 22 juin 2018 en séjour pédagogique
- accueil d'un groupe de scouts du 22 juillet 2018 au 3 août 2018
- rôtisserie tous les samedis matin au bourg
- **paddle** à la base de char à voile à partir de cet été

HORAIRES À RETENIR

MAIRIE
mardi de 16h00 à 18h00
vendredi 10h00 à 12h00
BIBLIOTHEQUE
mardi de 17h00 à 19h00
samedi de 10h00 à 12h00

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRIMITIF 2018

Quelques chiffres clés :
L'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2017 est de 118 557,17 euros. Le déficit d'investissement est de 124 197,78 euros.
Le budget primitif communal 2018 s'équilibre à hauteur de 827 207 euros en fonctionnement et 561 842 euros en investissement.
Le budget primitif de l'assainissement 2018 s'équilibre à hauteur de 80 898 euros en fonctionnement et 1 558 138 euros en investissement.
Pas d'augmentation des taxes directes locales pour l'année 2018.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux du réseau, débutés en janvier 2018, sont en cours d'achèvement et se termineront à la Lucerie courant juillet. La station d'épuration, planifiée mi juin, sera terminée fin août et permettra d'enchaîner les travaux de branchements chez les particuliers jusqu'à fin février 2019.
L'appel d'offre fait apparaître des coûts unitaires de branchements dans une plage de 1 000 à 4 000 euros par habitation. La mutualisation du marché relative à ces branchements, option retenue par la municipalité, permet d'équilibrer les coûts globaux avec le montant de la subvention de l'Agence de l'eau, ce qui se traduit par la **gratuité de chaque branchement par habitation**.
Ce projet a fait l'objet de deux réunions publiques : le 30 novembre 2017 pour le réseau et la station et le 12 juin 2018 pour les branchements.

COMMUNE PROPRE

DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE
Parc d'Activités de la Côte Ouest
50430 CREANCES
02.33.46.04.15

JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS	HORAIRES DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE
LUNDI	13h30 – 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
MARDI	9h00 – 12h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
MERCREDI	9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
JEUDI	FERME	FERME
VENDREDI	9h00 – 12h00 / 13h30 - 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
SAMEDI	9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00

La collecte des ordures ménagères (OM) est programmée toute l'année le lundi après-midi et le jeudi après-midi en juillet et août. A cet effet, nous vous recommandons de déposer vos sacs OM le jour même de la collecte. Tous les autres déchets sont à déposer à la déchetterie communautaire. Le non respect de ces consignes génère la présence de rats sur ces points de tri et une charge supplémentaire de l'ordre d'une journée par semaine pour l'employé communal. Nous rappelons une nouvelle fois que **les dépôts sauvages y compris les ordures ménagères au point de tri sélectif sont interdits sous peine de poursuites.**

FRELONS ASIATIQUES

La commune a signé une convention de lutte collective contre le frelon asiatique avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON). Le nid est identifiable soit par sa forme de poire avec une petite entrée latérale soit par sa forme de boule de couleur beige à marron suspendue avec une petite ouverture par le bas. Le frelon asiatique est reconnaissable par une couleur dominante très noire, le 4ème segment de l'abdomen jaune/orangé et le bout de ses pattes jaunes. Il est recommandé de signaler le nid à la Mairie. Ainsi, leur destruction pourra être programmée par la FDGDON et prise en charge par la commune.

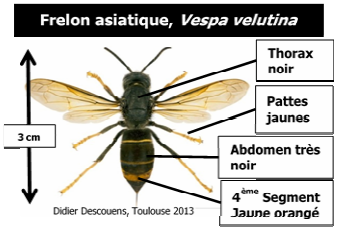

ACCUEIL EMPLOI

JOURNEE DU SPORT… UNE AVANT PREMIERE

Une nouveauté estivale, organisée par l'association Initiatives Brettevillaises, est programmée le dimanche 29 juillet 2018. Il s'agit de la journée du sport qui permettra à toutes les associations sportives communales de présenter leurs activités. Cette journée regroupera la 40ème course pédestre, le tournoi de pétanque, les initiations au char à voile, la randonnée pédestre ainsi que d'autres animations diverses. Une restauration sur place sera également prévue **(voir détail du programme de la journée sport en annexe)**. Cet évènement anticipe la fête du sport qui se déroulera du 21 au 23 septembre 2018 et s'inscrit dans la feuille de route de la Ministre des Sports dont l'un des axes prioritaires est de développer une pratique sportive régulière pour toutes et tous, tout au long de la vie et d'insuffler une véritable culture du sport. Il s'agit aussi d'accompagner l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

CONCOURS DE CHANT

Le jeudi 31 mai 2018 s'est déroulée la demi finale du concours de chant organisée par la Fédération départementale de la Manche du club des retraités avec le soutien du club du 3ème age de la commune. Huit candidats se sont présentés avec deux chansons. L'après-midi était animé par Patrice DELACOUR, musicien et chanteur interprète. Une soixantaine de personnes était venue les écouter. Un jury composé de six personnes les a notés sur l'interprétation de la chanson et sur le comportement sur scène. Quatre personnes ont remporté cette demi-finale et sont sélectionnées pour aller en finale le 3 octobre à Condé-sur-Vire.

CEREMONIE DU 8 MAI

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai, Monsieur Manvieu LUCE, Président honoraire des Anciens combattants, a remis la médaille commémorative d'AFN (Afrique du Nord) à Monsieur Philippe LORILLARD, porte-drapeau.

RESEAU MIMO – RESEAU PORTABLE

Pour permettre un accès internet aux foyers situés en zones dites « non éligibles » à l'ADSL, appelées aussi « zones blanches » et dans l'attente de raccorder tous les Manchois à la fibre optique, Manche Numérique a déployé un nouveau réseau wifi, le réseau MiMo. Une réunion publique a donc eu lieu le mardi 15 mai 2018 à l'Espace R. Jabet avec pour objectif de présenter les offres MiMo et d'en expliquer les modalités d'accès. La connexion au réseau fournit un accès à Internet à haut débit et peut également proposer, entre autre, un service de téléphonie fixe.
A l'occasion de l'ouverture de ce nouveau réseau, le fournisseur Ozone a tenu une permanence d'information à la Mairie le mercredi 30 mai 2018. Un bilan sera fait en fin d'année sur l'impact de cette nouvelle antenne.
Les habitants rencontrent de nombreux problèmes de réseau sur les téléphones portables. Une réflexion est en cours avec l'opérateur historique.

TOURISME ET ATTRACTIVITE

La municipalité accueillera un groupe de scouts sur un terrain communal situé derrière l'Espace R. Jabet du 22 juillet 2018 au 3 août 2018. Ils participeront à l'entretien de la commune comme le nettoyage de la plage, du cimetière et de l'église. Ils participeront également à la journée du sport et expérimenteront la pratique du char à voile. Nous comptons sur vous pour leur réserver votre meilleur accueil.

EXPOSITION VETEMENTS LITURGIQUES

Samedi 28 et dimanche 29 avril 2018, une étonnante exposition était organisée dans l'église de Bretteville-sur-Ay par Madame Marie-Madeleine BAZIRE et Madame Patricia SCHNEIDER, aidées par des bénévoles pour la mise en place de cette exposition ou le prêt de certains objets et photos. Cette exposition a permis de rappeler ou de découvrir le nom de chacune des parties composant les vêtements sacerdotaux.

Mais aussi, le nom et l'utilisation de ces divers vêtements aux couleurs différentes lors des cérémonies religieuses et selon la fête liturgique : le blanc pour le temps Pascal et Noël, le violet pour le temps de l'Avent, le vert pour le temps ordinaire, le drap d'or pour toutes les célébrations. Au cours de ce week-end, près de 150 personnes ont franchi le seuil de l'église Saint-Martin pour redécouvrir ces vêtements parfois vieux de plus d'un siècle.

Un grand merci au père MABIRE qui a permis cette exposition dans l'église.

LA PAILLOTE

La Paillote, située au 2233 rue de la Mer, est ouverte tous les week-ends depuis le 8 juin 2018. En juillet et août, elle ouvrira tous les jours sauf le lundi. Venez-y pour vous détendre avec une boisson rafraîchissante et pour le sourire de la nouvelle gérante, Madame Péguy SAPHORE.

PROTECTION DU LITTORAL

La pose de ganivelles sur le **domaine public maritime** est en phase d'achèvement. Cette opération, initiée avec le concours de la DDTM et du SYMEL, est en cohérence avec les réflexions et les actions menées par les communes de littoral du centre manche. Ces ganivelles, posées sur 800 ml de la cale à la Charrière du Pilet, constituent un deuxième rempart de protection après l'effet des fascines posées en contre bas de la dune.

Cette technique de « protection douce » permet de lutter contre l'érosion marine et de combler les passages et les dégradations faites par la mer. L'accès à la plage pour les propriétaires riverains est optimisé afin de préserver notre cordon dunaire. Le coût de ces travaux s'élève à 30 600 euros, financés à 80 % par l'Agence de financement des infrastructures de transport de France. Le reste à charge pour la commune est de 6 120 euros.

LES RISQUES D'ISOLEMENTS PAR LA MAREE

En 2017, sur la façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord, 154 opérations liées aux isolements par la marée ont été recensées. Avant toute sortie sur l'estran ou en mer, il est indispensable de consulter les horaires de marée, de prévenir une tierce personne et de disposer d'un moyen de communication. En cas d'urgence, appelez le 196 depuis un téléphone portable ou un fixe ou émettez un appel radio canal 16 de votre VHF. **Ne sous estimez pas la marée**.

Source Préfecture maritime Manche et Mer du Nord – campagne de sensibilisation